

Grosse déprime - je craque

Par **Ezoah**, le **28/12/2023** à **20:14**

Bonjour à tous,

Je suis juriste depuis 3 ans, je suis passionnée par la construction, j'ai eu ce que je voulais comme poste, j'ai rencontré des juristes très biens dans la vie professionnelle (sûrement pas à la fac par contre, je déteste mes camarades de promotion, ils se reconnaîtront s'ils postent ici).

Seulement voilà, j'ai bousillé ma carrière en 2021 en signant une rupture conventionnelle parce que "je ne collais pas à la mentalité de la boîte" au bout d'un an d'ancienneté. Même si tout le monde me dit que j'ai bien fait, moi je ne trouve pas. Je n'ai retrouvé que deux boulots pourris dans des collectivités et dans le notariat. Je ne comprends pas d'ailleurs pourquoi les notaires sont attirés par mon CV alors que je suis passionnée par le droit des sociétés et que je n'ai jamais réussi à attirer un cabinet comptable.

Donc oui je disais j'ai signé une rupture conventionnelle parce que j'ai eu un coup de foudre avec le patron de mon entreprise, un schizophrène bipolaire qui a le cerveau complètement foutu et qui voulait organiser des soirées avec toute la boîte pour que je puisse supporter la vie de couple avec lui. Oh et cerise sur le gâteau, il avait des problèmes d'érection à chaque fois qu'on se parlait.

Après il a essayé de m'organiser des pots avec tous les profs et tous les étudiants de l'IEJ où je me suis réinscrite plus tard.

Et voilà comment je m'en retrouve aujourd'hui à postuler sur des postes que je déteste dans le notariat parce que mon CV ne passe pas ailleurs.

J'en veux aussi à mes parents qui à la base m'ont bien forcé la main à faire du droit "parce que ça fait bien", qu'un bac L et des études de langue ça ne mène à rien, et que si je faisais un bac L, ils me laisseraient SDF.

Désolée pour ce discours peut-être un peu incohérent et agressif, mais j'ai besoin d'en parler, et j'ai une psy qui ne m'écoute pas sur tout.

Apparemment je ne suis pas normale de ne pas avoir voulu faire des soirées avec tout le monde. Apparemment ça aurait dû me plaire !

Merci d'avoir lu...

Par **Lorella**, le **29/12/2023** à **14:06**

Bonjour,

Pas courant sur Juristudiant d'étaler sa vie intime.

Vous trouverez un forum plus approprié ici

<https://forum.psychologies.com/>

Par **Lorella**, le **29/12/2023** à **14:09**

Concernant votre parcours d'études et d'expériences professionnelles, pourriez-vous vous recentrer pour qu'on puisse vous aider, car là on s'y perd.

Par **Ezoah**, le **29/12/2023** à **16:02**

[quote]

Pas courant sur Juristudiant d'étaler sa vie intime.

[/quote]

Bonjour,

Merci pour votre retour. J'ai subi un espèce de harcèlement il y a deux ans sur un peu tous les forums où j'avais l'habitude d'aller. Par frustration sans doute, ce mec s'est amusé à balancer ma vie personnelle un peu partout, en cachant les détails, et j'ai toujours du mal à m'en remettre. J'ai besoin d'exploser un peu et d'en parler.

Par **Lorella**, le **29/12/2023** à **17:07**

Vous devriez plutôt vous concentrer sur votre projet professionnel. Vous connaissez le proverbe : les chiens aboient, la caravane passe. En d'autres termes, ne vous laissez pas atteindre par toutes les médisances, suivez votre chemin et tournez la page.

Exposez ici votre CV en anonymisant votre identité et celle des entreprises où vous avez travaillé. Je vous dirai ce que j'en pense.

Par **Ezoah**, le **29/12/2023** à **18:10**

Justement, avec le recul j'ai vraiment l'impression de m'être faite avoir avec cette rupture

conventionnelle. Il y avait des gros problèmes d'organisation, mais au moins j'avais un boulot qui me plaisait, j'aurais dû laisser ce guignol et me battre.

Sur le moment c'était... compliqué. On m'a laissé 48h pour réfléchir à la rupture déjà.

Tout le monde me dit que je vais en sortir plus forte et trouver mieux, mais je n'en vois pas les fruits. A chaque piste, j'ai un motif plus ou moins bidon, du style "pas assez d'empathie ni de pédagogie pour ce métier".

Bref. J'ai fait tout mon cursus en droit privé, sauf le M2 en droit public des affaires. Je voulais me spécialiser dans les contrats publics et partenariats publics privés.

J'ai commencé par plusieurs expériences (1 an et demi) en collectivités sur des postes de juriste marchés. Ensuite j'ai voulu évoluer sur des postes (1 an et demi au total) de juriste plus généraliste dans la construction.

Après ma rupture conventionnelle, j'étais perdue et j'ai essayé de retourner dans le notariat (j'avais fait des petits stages là-dedans pendant mes études). J'ai tenu 4 mois.

J'ai pris un an pour passer le CRFPA, et finalement j'ai dû retourner dans une collectivité (parce que j'avoue ne pas avoir trouvé mieux). Expérience qui s'est terminée sur une période d'essai rompue parce qu'il ne me trouvait pas motivée ni faite pour les marchés en collectivité (c'est sûr que je préfère l'autre côté). D'ailleurs j'avais postulé sur un poste de juriste généraliste, le sachant très bien, et c'est eux qui m'ont remis à la commande publique parce que "j'y avais déjà travaillé". Je leur ai bien fait remarquer l'erreur de recrutement avant de partir.

Par **Lorella**, le **29/12/2023** à **19:07**

Dans la vie professionnelle, il y a le poste et la structure dans laquelle on travaille. On peut être passionné par son métier, avoir les aptitudes pour le poste, mais ne peut pas apprécier les conditions de travail. Cela vient de ses valeurs et du sens qu'on donne à son travail. Si on n'est pas en accord, on ne tiendra pas à moyen ou long terme. On se retrouvera en conflit avec ses intérêts. Sachez bien distinguer cela pour analyser vos expériences professionnelles.

Avez-vous tenté des candidatures dans l'immobilier (chez les constructeurs) pour immeubles d'habitation ou de commerces, bureaux ? ou chez des assureurs ou avocats pour le contentieux ?

Par **Ezoah**, le **29/12/2023** à **19:18**

Oui, je sais que j'aurais eu du mal à tenir sur le long terme, mais ça m'attriste parce que c'est le métier qui me plaisait.

Oui j'ai postulé chez des promoteurs, en général on m'a dit qu'il me manquait des

compétences en promotion immobilière. Assureurs, j'ai eu un entretien dans chez un leader du BTP, resté sans réponse. Et avocats, j'ai surtout cherché un stage pendant ma reprise d'études en IEJ, jusqu'à ce qu'un avocat me conseille de me concentrer sur mes cours et la prépa privée si je voulais vraiment réussir.

En général, je n'ai pas de réponse suite à un entretien (même avec relance), au mieux un motif bidon.

Pour mettre mes chances de côté, j'ai pris une formation de coaching privé, mais c'était un peu décevant.

Par **Lorella**, le **29/12/2023 à 22:47**

[quote]

Oui j'ai postulé chez des promoteurs, en général on m'a dit qu'il me manquait des compétences en promotion immobilière.

[/quote]

Voyez au CNAM ce qui est proposé comme formation en immobilier

https://formation.cnam.fr/immobilier/immobilier-1172637.kjsp?RH=newcat_metiers

Si vous arrivez à obtenir des entretiens, c'est que votre CV et votre LM intéressent les recruteurs. Suite à l'entretien, vous n'avez pas de réponse, même en relançant, c'est vraiment irrespectueux de leur part.

Au cours des entretiens, êtes-vous à l'aise pour vous présenter ? répondre aux questions du recruteur ? A la fin de l'entretien quand vous quittez l'entreprise, quel sentiment avez-vous ?

Il y a beaucoup de conseils gratuits sur internet pour s'y préparer :

<https://www.cadremploi.fr/editorial/conseils/conseils-candidature/entretien-embauche.html>

<https://fr.indeed.com/conseils-carrieres/entretiens/comment-se-preparer-a-un-entretien>

Vous avez fait appel à un coach pour votre recherche d'emploi, en quoi ont consisté les entretiens ? Pourquoi êtes-vous déçue ?

Par **Ezoah**, le **30/12/2023** à **11:47**

Oui, je pense mon pitch de présentation est bon. Ce qui est ressorti de mes coachings, c'est que je ne donnais pas assez d'exemples concrets en répondant aux questions et que je n'appliquais pas la méthode STAR (situation, tâches, actions, résultats). Depuis j'y vais avec des notes et j'essaie d'appliquer la méthode au mieux, mais ça n'a pas l'air d'aller mieux.

Pour le dernier entretien que j'ai passé, j'ai demandé à visiter les locaux (surtout pour tester la réaction du recruteur à la fin), et il a accepté, mais il m'a tout montré sauf les bureaux où étaient les juristes, comme s'il n'avait pas envie de me les présenter...

Une réaction que je n'ai pas comprise, c'est une recruteur qui m'a serré la main pour dire au revoir avec un grand sourire et "je vous rappelle", et qui n'est jamais revenue vers moi ni répondu à mes mails. J'ai été contactée par un cabinet de recrutement pour ce poste plus tard, qui est allé à la pêche aux infos et qui ne m'a jamais fait de retour non plus. C'est vraiment troublant.

Je n'ai pas l'impression qu'au CNAM il y ait beaucoup de formations qui se rapprochent du juridique...

Par **Lorella**, le **30/12/2023** à **14:43**

C est très bien d appliquer la méthode STAR, cela démontre concrètement vos réalisations et les contextualise afin de ne pas rester floue.

A toute fin utile :

<https://factorial.fr/blog/entretien-embauche-methode-star/>

Le dernier entretien avec visite de l'entreprise, sauf les bureaux : était-ce un poste en CDD ou CDI ?

Recruteur qui sourit à la fin, vous sert la main et ne vous donne plus de nouvelle : là il y a un

loup.

Je me demande si les recruteurs ressentent un doute et appellent vos ex employeurs. Celui avec qui vous aviez une relation intime ne vous dénigrerait-il pas ? Je dis cela, parce que je ne comprends pas les réactions des recruteurs après entretien, qui ne vous rappellent pas.

Il faudrait voir comment vous parlez de cette expérience.

Vous a t on demandé pourquoi vous avez quitté cette entreprise ? Comment vous présentez les choses.

Voilà ce que je ressens à travers votre récit. Je ne suis pas voyante, mais j essaie de comprendre où est la faille.

Par **Ezoah**, le **30/12/2023** à **20:35**

[quote]

Le dernier entretien avec visite de l entreprise, sauf les bureaux : était-ce un poste en CDD ou CDI ?

[/quote]

CDI

Je ne pense pas que mes ex employeurs me dénigraient... C'est arrivé avec cet ancien employeur c'est vrai: en quittant l'entreprise j'avais donné son numéro en référence à plusieurs cabinets de recrutement pensant "qu'il me devait bien ça". Grosse erreur: deux m'ont rappelé pour me dire qu'il était totalement désagréable et que "je devais être fragile psychologiquement". Ils m'ont conseillé de donner quelqu'un d'autre. Pas flatteur, mais pas trop méchant non plus avec du recul.

Oui, on me demande les raisons de la rupture... En général je dis que je ne collais pas à mentalité de l'entreprise, que c'était devenu invivable au quotidien et qu'il y avait de gros problèmes d'organisation (hiérarchie, service, etc.).

Cela se pourrait qu'ils ressentent un doute. Je ne sais pas si je fais bien d'écrire cela sur un forum, mais on me dit aussi qu'ils me refusent parce qu'ils ressentent que je suis (un peu) schizophrène.

Par **Lorella**, le **02/01/2024** à **18:31**

Bonjour,

Le forum est anonyme. Vous pouvez exprimer vos problèmes. C est comme cela que vous avancerez.

Visite de l entreprise en CDI, sans les bureaux : peut-être que le recrutement n est pas connu des autres collaborateurs et que l entreprise veut rester discrète.

Ne donnez pas en référence le nom de cet employeur.

[quote]

on me dit aussi qu'ils me refusent parce qu'ils ressentent que je suis (un peu) schizophrène.

[/quote]

Incroyable ! un recruteur permet de poser un diagnostic sur votre santé psychique !

[quote]

Oui, on me demande les raisons de la rupture... En général je dis que je ne collais pas à mentalité de l'entreprise, que c'était devenu invivable au quotidien et qu'il y avait de gros problèmes d'organisation (hiérarchie, service, etc.).

[/quote]

Voilà ce qu'il ne faut pas dire. Ce discours se retourne contre vous. Vous passez pour une personne négative et on soupçonnera que vous avez du mal à vous intégrer. Il faut retravailler ce discours avec votre coach.

Vous êtes restée combien de temps dans cette entreprise ?

Par **Ezoah**, le **02/01/2024** à **20:24**

1 an.

Ils m'ont fait signer la rupture conventionnelle à peine deux mois après qu'il ait essayé de me faire une déclaration d'amour devant toute la boîte au repas de Noël. Apparemment l'idée c'était de partager des repas régulièrement avec toute la boîte. Comme c'était pas clair dans sa tête, il n'était évidemment pas fichu de m'en parler avant...

A la base c'était quand même moi qui l'avait demandée parce que j'étais à bout.

Plusieurs personnes m'avaient dit que je ne pourrais plus jamais être juriste ou que je ne retrouverai jamais rien si je signalais ça.

[quote]

Oui, on me demande les raisons de la rupture... En général je dis que je ne collais pas à

mentalité de l'entreprise, que c'était devenu invivable au quotidien et qu'il y avait de gros problèmes d'organisation (hiérarchie, service, etc.).

Voilà ce qu'il ne faut pas dire. Ce discours se retourne contre vous. Vous passez pour une personne négative et on soupçonnera que vous avez du mal à vous intégrer. Il faut retravailler ce discours avec votre coach.

[/quote]

Ok, je vais voir ça. En même temps c'est vrai que je m'intègre mal...

Par **Lorella**, le **02/01/2024** à **20:36**

1 an, c'est trop pour supprimer cette expérience sur votre CV.

C'est une expérience spéciale : votre patron qui vous fait une déclaration d'amour publique. C'est une TPE ?

Travaillez vos valeurs pour savoir ce que vous pouvez accepter et ce qui est rédhibitoire.

Par **Ezoah**, le **02/01/2024** à **20:56**

ETI. Devant toute la direction. Vous voyez le malaise...

Quand ils m'ont "annoncé" la rupture conventionnelle, j'ai eu le choix entre aller à un pot le lendemain soir et supporter une déclaration publique ou discuter du problème avec des directeurs et signer la rupture. Et "si je ne voulais pas", ils se débrouilleraient pour casser le contrat quand même.

Il est revenu vers moi après que j'ai quitté l'entreprise: quand je me suis inscrite en IEJ, il m'a envoyé tous les profs et des étudiants pour organiser le même genre de soirées. J'exagère pas du tout, ce n'est pas "dans ma tête". Très franchement j'aurais encore préféré les soirées de la boîte en fin de compte.

Par **Lorella**, le **03/01/2024** à **19:16**

Whaou dans une ETI ! Jamais vu, ni entendu une affaire pareille. J'ai du mal à comprendre cela. Et ce chantage à la rupture conventionnelle. C'est une mafia ou quoi ?

C'est une ETI de quel secteur d'activité ?

Voici un article réservé aux abonnés (je ne le suis pas), mais le début permet de se faire une

idée sur la pratique des after-works

<https://www.lefigaro.fr/decideurs/emploi/je-prefere-passer-la-soiree-avec-mon-chat-ces-jeunes-cadres-qui-n-en-peuvent-plus-des-afterworks-20230524>

on trouve aussi des commentaires sur Facebook

<https://www.facebook.com/61261101338/posts/10160130234796339/>

ici des informations juridiques sur ce qui est possible de refuser

<https://www.hellowork.com/fr-fr/medias/refus-participer-seminaires-afterwork-entreprise.html>

Par **Ezoah**, le **03/01/2024** à **19:43**

BTP.

En même temps, c'était une grosse boîte à l'ambiance assez familiale avec beaucoup de pots (comme beaucoup dans le BTP ça je pense).

Personnellement, je ne suis pas anti after works, au contraire; je n'avais juste pas envie de partager toute ma vie avec la boîte. Et combien de fois on m'a dit que "je n'étais pas normale", que c'est vachement bien, que j'aurais dû adoré ça... Bref.

Par **Lorella**, le **03/01/2024** à **21:27**

OK, je n'ai jamais travaillé dans ce secteur. J'imagine les blagues lourdes avec l'alcool.

<https://www.welcometothejungle.com/fr/articles/alcool-travail-patriarcat>

Extrait

[quote]

Laurence Cottet, autrice du livre [\]Non ! J'ai arrêté](#) et ex salariée du secteur du BTP, le confirme [dans cette interview](#) accordée au Figaro : « *Il y avait toujours une occasion pour boire. Dans le BTP, on boit. L'alcool faisait partie de la culture interne de l'entreprise. Si on ne buvait pas on était exclu* ». Et d'ajouter : « **L'alcool était un moyen d'évacuer la pression de la performance.** »

[/quote]

Mais il n'y a pas que le BTP;

Je pense que vous pouvez trouver dans cet article de quoi travailler sur vos valeurs.

Par **Ezoah**, le **03/01/2024** à **21:30**

Oui, je la connais.

Il me semble avoir déjà lu un article à son sujet, elle avait quitté son entreprise après être tombée raide au milieu d'une soirée devant toute la direction.

Par **Lorella**, le **04/01/2024** à **08:45**

Il y a un article sur elle

<https://sante.journaldesfemmes.fr/quotidien/2591754-laurence-cottet-temoignage-femme-alcoolisme-dry-january-france/>

Laurence Cottet, ex-alcoolique : "Le déclic se fait quand je m'effondre ivre morte à la cérémonie des vœux chez Vinci"

Elle était juriste dans le BTP.

A lire c'est impressionnant.